

# Communiqué de presse

## Le loup est un fléau pour les éleveurs

*Depuis sa réintroduction dans les années 90, le loup a vu sa population fortement augmenter et son aire de répartition s'accroître considérablement. Ce grand prédateur, protégé, constitue une réelle menace pour la pérennité de l'élevage à l'herbe.*

*Paris, le 16 janvier 2016*

Le loup représente un danger pour les élevages et donc pour les agriculteurs : sur l'année 2015, ce sont encore **8 935 brebis**<sup>[1]</sup> qui ont subi des attaques mortelles, soit 171 victimes supplémentaires<sup>[2]</sup> par rapport à 2014, sur 26 départements français.

C'est **l'élevage à l'herbe** directement menacé par ces attaques à répétition qui finira à moyen terme par décourager les producteurs et disparaître, si cette pression de prédation persiste.

Ce mode d'élevage permet de fournir aux animaux une alimentation complètement naturelle dans un espace ouvert. En plus d'être largement plébiscité par le consommateur à la fois pour ses qualités gustatives ainsi que les conditions de vie des bêtes, l'élevage à l'herbe est essentiel pour entretenir les territoires les plus retirés, sans quoi l'ensauvagement de certaines zones serait inéluctable.

*« La croissance du nombre prédateurs est incompatible avec l'élevage et cette augmentation doit être rééquilibrée avec des tirs de prélèvements réguliers. Malgré l'atteinte prochaine du plafond de loups prélevables pour la campagne 2015-2016, la pression de prédation ne diminue pas et constitue un danger permanent pour les éleveurs à l'herbe. »* explique Ludovic Rouvière, responsable professionnel en charge de ce dossier.

Malgré les nombreux moyens de protection mis en place par les éleveurs et les

avancées obtenues cette année dans le cadre du plan loup, la pression de prédation ne diminue pas. La détresse des éleveurs est réelle et doit être prise en compte par la société.

---

[1] Données DDT(M) – DREAL Rhône-Alpes

[2] Selon les données DDT(M) – DREAL Rhône-Alpes, en 2015 le loup a fait 8935 victimes contre 8764 constatées en 2014

**A propos de Jeunes Agriculteurs :**

Fondé en 1957, Jeunes Agriculteurs est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans (50 000 adhérents répartis en structures de réflexion et de décision décentralisées). Animé par un esprit de solidarité et de convivialité, JA a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.

Jeunes Agriculteurs a lancé la campagne [Viande de nulle part](#) pour dénoncer le manque de transparence des distributeurs et transformateurs sur l'origine de la viande et promouvoir la production française.

**Contact presse**

[Célia Faure](#)

01 42 65 86 16

06 68 66 15 83